

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

AUGMENTATION DE CAPITAL REUSSIE DE L'AKARA SWISS DIVERSITY PROPERTY FUND PK

Zoug, le 14 juin 2022 – Akara Funds AG a réalisé la neuvième augmentation de capital de l'Akara Diversity PK (Akara Swiss Diversity Property Fund PK) avec une sursouscription. Le fonds recevra environ 164,66 millions de francs. L'Akara Diversity PK suit une politique de diversification et accueille 30 investisseurs supplémentaires.

RÉSULTAT DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

Grâce à la neuvième augmentation de capital du fonds immobilier lancé en octobre 2016, le fonds recevra environ 164,66 millions de francs. Le prix d'émission se situait à 1 157 francs (nets) par part. Les parts à émettre ont été intégralement souscrites. 1 588 879 actions sont désormais en circulation, réparties sur un total de 181 investisseurs. Les trois plus grands investisseurs détiennent environ 27,28 %, les cinq plus grands autour de 38,63 % et les dix plus grands près de 52,38 %.

Karl Theiler, CEO d'Akara Funds AG, se réjouit du résultat de la souscription : « La forte réponse nous conforte dans notre stratégie de placement. Nous sommes confiants de pouvoir offrir une nouvelle possibilité d'investissement au quatrième trimestre 2022. »

Les nouvelles actions seront libérées le 24 juin 2022. Le produit de l'émission sera utilisé, d'une part, pour financer les projets immobiliers à venir et, d'autre part, pour investir dans des valeurs immobilières dans toute la Suisse dans le cadre de la politique de placement du fonds.

AKARA DIVERSITY PK

L'Akara Diversity PK est proposé aux institutions de prévoyance domiciliées en Suisse et exonérées d'impôts ainsi qu'aux caisses d'assurances sociales et de compensation. Sont également autorisés en tant qu'investisseurs les fonds de placement, dans la mesure où leur cercle d'investisseurs se compose exclusivement des institutions exonérées d'impôts et domiciliées en Suisse mentionnées. L'évaluation des actions repose sur la VNI, ce qui signifie que ni les agios ni les disagios ne peuvent se former et que la volatilité est réduite. Les investissements sont réalisés dans des biens existants ainsi que dans des projets de développement et de construction, à vocation résidentielle et commerciale dans toute la Suisse. Nous nous efforçons d'offrir une distribution constante et attrayante de dividendes, un potentiel d'augmentation de valeur à long terme et une large diversification. Les biens immobiliers sont surtout détenus directement.

CONTACT

Patricia Neupert
Responsable Ventes et marketing
Alpenstrasse 15
6300 Zoug
neupert@akara.ch
Tél. +41 41 500 75 91

Patrick Mandlehr
CIO Diversity Funds PK (à partir de 1.8.2022)
Alpenstrasse 15
6300 Zoug
mandlehr@akara.ch
Tel. +41 41 500 75 92

AKARA

Akara, qui fait partie du groupe Swiss Prime Site depuis le 10 janvier 2022, est le tout nouveau fournisseur de fonds immobiliers solides, de services de gestion stratégique de portefeuille / d'actifs et de services immobiliers complets sur mesure pour les investisseurs institutionnels et privés. La société :

- optimise les rendements pour un risque défini,
- crée de la valeur via des biens immobiliers,
- génère des rendements constants et durables,
- applique des principes éprouvés en toute conscience des coûts et de manière innovante,
- est transparente, indépendante, intègre, efficace et avant-gardiste.

Grâce à des structures réglementées mais allégées, des spécialistes indépendants de l'immobilier, dotés d'une vaste expérience des fonds, mettent leur savoir-faire à la disposition des clients : Lancé en octobre 2016, le fonds Akara Diversity PK est ouvert aux institutions de prévoyance, exonéré d'impôts et basé sur la VNI. Au 31 décembre 2021, il représentait une fortune totale d'environ 2,28 milliards de CHF, avec un rendement des placements s'établissant à 6,32 %.

Akara Funds AG est agréée par la FINMA en tant que direction de fonds conformément à l'art. 2, al. 1, let. d en combinaison avec l'art. 5 al. 1 LEFin. Akara, domiciliée à Zoug, est présente dans toute la Suisse. www.akara.ch

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce communiqué n'est pas un prospectus au sens du Code des obligations suisse ou de la Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Les décisions de placement ne doivent être prises que sur la base du prospectus d'émission qui reste à publier. Par ailleurs, ce communiqué n'est pas destiné à être distribué hors de Suisse et ne constitue pas une offre.